

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/95-07

Service consulté
DIF

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INDUSTRIALISATION

Soutien aux bâtiments-relais

Résumé : *Dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation, il est proposé d'affecter à l'opération décrite en annexe un soutien départemental maximum de 720 000 € HT au titre du soutien aux bâtiments-relais.*

Lors de la séance des 14 et 15 décembre 2006 du Conseil Général (rapport n° 2007/I - 2è/02), relative au budget primitif 2007 du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme, une Autorisation de Programme de 5 400 000 € a été inscrite dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation au titre de l'aide aux bâtiments-relais.

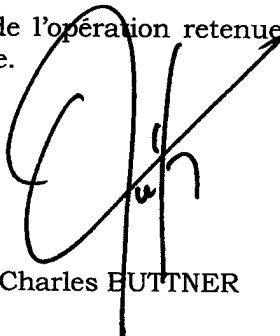
Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes d'interventions qui seraient transmises au Département.

L'entreprise SART VON ROHR à BITSCHWILLER LES THANN a formulé une demande de soutien départemental pour une action relevant du FDAI.

Cette demande suivie par le CAHR, a été au préalable soumise à l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du Conseil Général.

Vous trouverez ci-joint une fiche descriptive détaillée de l'opération retenue, en faveur de laquelle je vous propose d'attribuer l'aide départementale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER

FDAI

Soutien aux bâtiments-relais

Reprise de l'entreprise SART VON ROHR à BITSCHWILLER LES THANN

Présentation de l'entreprise

Implantée à BITSCHWILLER LES THANN, la société SART (Société Alsacienne de Réglage Thermique) VON ROHR SAS est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils de contrôle et de régulation pour l'industrie (vannes, purgeurs...).

Le site sur lequel cette entreprise est implantée, totalise une surface au sol de 10 100 m² abritant 1 100 m² de bureau et 7 000 m² d'ateliers et d'entrepôts.

Cette société faisait partie depuis 2001 du groupe américain CIRCOR International Inc. Elle a fait l'objet de plusieurs plans de restructuration qui ont engendré une réduction d'un tiers de l'effectif qui se porte actuellement à 48 personnes.

En juin dernier, le groupe CIRCOR a décidé de fermer le site alsacien.

Afin d'éviter sa fermeture, son Directeur d'exploitation, M. Erick BRAQUET a proposé de reprendre l'entreprise, projet auquel s'est ralliée la majorité du personnel.

C'est ainsi qu'une société anonyme, SART HOLDING au capital de 300 000 € a été créée début octobre 2006 pour acquérir l'intégralité des actions de SART VON ROHR SAS pour un montant de 2 230 000 €. 50 % du capital est détenu par M. BRAQUET, 25 % par les salariés de SART VON ROHR SAS et 25 % par deux clients.

SART VON ROHR SAS a bénéficié d'une aide régionale à la reprise d'entreprises en difficulté (ARED) d'un montant de 444 839 € destinée à favoriser la reprise des entreprises en difficulté et à préserver l'emploi.

Cette opération a pour but de maintenir l'activité industrielle du site et de développer sur le marché domestique français et à l'exportation, la commercialisation de produits innovants et de solutions complètes de régulation et de contrôle des fluides industriels.

L'effectif actuel devrait être maintenu et complété par trois personnes en production, deux personnes dans le réseau commercial et un administratif d'ici le 31 octobre 2009.

Cette entreprise souhaite conforter son activité industrielle et se positionner fortement sur le marché « maîtrise de la vapeur. Ce projet nécessite l'achat en 2007 d'une nouvelle cabine de peinture industrielle et l'installation d'une chaudière vapeur actuellement inexistante. L'acquisition d'un nouveau centre d'usinage à commande numérique est envisagée pour 2008.

.../...

Présentation du projet

Cette nouvelle entreprise projette de rationaliser l'organisation de l'activité et de remplacer les équipements obsolètes.

L'investissement immobilier évalué à 1,8 M€ HT se décline comme suit :

- acquisition sous forme de cession-bail du site existant à hauteur de 800 000 €,
- financement de la construction de nouveaux bureaux d'une superficie de 800 m² pour un montant d'un million d'euros.

Le financement du programme immobilier a été accepté par Alsabail lors de son Comité des Engagements du 19 octobre 2006.

S'agissant de la création d'une nouvelle entité suite à une reprise d'activité, l'avance départementale pourrait alors s'élever à 720 000 €, soit 40 % des investissements immobiliers estimés à 1,8 M€, en raison de la participation complémentaire de la Commune de BITSCHWILLER LES THANN à hauteur de 10 %.